

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 février 2020**

**Rapporteur :  
Madame Danielle GARREC**

**N° 35**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 19/02/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/02/2020  
(accusé de réception du 18/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations de solidarité internationale**

**Les demandes de subvention des associations de solidarité internationale pour un montant de 19 800 € sont soumises à l'avis de la commission des solidarités puis sont présentées en conseil municipal pour décision.**

**\*\*\***

Après avoir délibéré, monsieur Matthieu STERVINOU ne prenant pas part aux délibérations, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'accorder les subventions suivantes :

**Ligne budgétaire 041 6574 900 : Associations de solidarité internationale**

<b>Nom de l'association</b>	<b>Montant en euros</b>
<b>CICODES (Centre d'information Cornouaillais pour un développement solidaire)</b> Informier sur les enjeux de la solidarité internationale, comprendre les interdépendances mondiales et donner des pistes pour agir ; éduquer à la citoyenneté et à la solidarité internationale, pour comprendre le monde, déconstruire les idées reçues et participer à sa transformation ; accompagner les porteurs de projets de solidarité internationale ; fédérer les acteurs de la solidarité internationale et de défense des droits humains. Subvention de fonctionnement. Aide à l'organisation de la Fête des droits de toutes les couleurs.	<b>5 000 €</b> <b>5 000 €</b>
<b>Association Les amis de Mélane</b> Aider les habitants de Mélane (Cameroun) sur les plans économique, éducatif, culturel et sanitaire. Subvention de fonctionnement.	<b>2 000 €</b>
<b>Association Côte d'Ivoire Mahibouo</b> Association ayant pour objet de développer des échanges culturels, économiques et sociaux, humanitaires entre le France et la Côte d'Ivoire et en particulier avec le village de Mahibouo. Subvention de fonctionnement.	<b>500 €</b>

Nom de l'association	Montant en euros
<b>Association Dimbali</b> Association ayant pour but de favoriser les échanges et la solidarité envers l'Afrique et vers le Sénégal en particulier. Subvention de fonctionnement.	<b>1 200 €</b>
<b>Douar Nevez</b> Contribuer à l'effort technique, économique et social des pays en développement. Subvention de fonctionnement.	<b>300 €</b>
<b>Action Aid pour des peuples solidaires</b> Créer un dynamisme en faveur du développement solidaire de tous les peuples – Se former et informer sur les causes du mal-développement. Subvention de fonctionnement dédiée à l'activité du vestiaire.	<b>500 €</b>
<b>Quimper Santamaria Orlea Pays de Hateg</b> Contribuer au développement durable en organisant des échanges et des formations dans les domaines économiques, sociaux, culturels et sportifs. Subvention de fonctionnement.	<b>5 000 €</b>
<b>Le Temps Partagé</b> Association ayant pour objet, dans une démarche philanthropique, la promotion de l'entraide et de l'accueil entre les peuples et les générations et qui propose des activités culturelles et de loisirs en Cornouaille. Subvention de fonctionnement	<b>300</b>

2 - d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant n°3 à la convention du 6 juillet 2017 entre la ville de Quimper et le CICODES (Centre d'information Cornouaillais pour un développement solidaire).